

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 2017

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi deuxième (1^{er}) jour du mois de mai deux mille dix-sept à 19h30, au Centre communautaire, 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette, ainsi que Messieurs les conseillers Benoît Lamontagne, Ghislain Quintal, Éric Rioux, Donald Pinard et André Dulude, formant quorum sous la présidence Monsieur le maire Albert Santerre.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Période de recueillement
2. Considération et adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} mai 2017
3. Considération et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 avril 2017
4. Première période de questions
5. Rapport du premier semestre de l'exercice financier indiquant les revenus et dépenses au 31 mars 2017 et ceux de l'exercice précédent (art. 176.4 du code municipal)
6. Dépôt du rapport sur le registre des personnes habiles à voter dans le cadre du règlement d'emprunt pour le garage municipal
7. Virements budgétaires
8. Voirie municipale :
 - 1) Dépenses du mois d'avril 2017 :

Garage Denis Gagnon	Entretien réparation	2 603.04\$
Mazout Propane Beauchemin	Diesel	876.19\$
Deragon Ford	Réparation	6 529.15\$
9. Rapport d'ouverture de soumission pour le traitement de surface dans le 5^{ème} Rang Nord
10. Distribution d'arbustes / 13 mai 2017
11. Autorisation d'achat d'une portion du lot 5 555 384, afin de permettre l'exécution de travaux sur le 1^{er} Rang Sud pour un montant de 4 910\$ plus frais paiement de tous les frais relatifs à cette transaction.
12. Mandat pour le piquetage du chemin Mystic
13. Autorisation signature de la lettre de renonciation au délai de 30 jours concernant la demande déposée auprès de la CPTAQ
14. Engagement de la municipalité à remettre en état et donc revégétalisation par trois strates de végétation (arborescente, arbustive, herbacée) sur la surface rétrocedée d'une superficie de 627 m²
15. Engagement de la municipalité que les sols excavés seront gérés conformément au *Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés (2016)*
16. Vidange des fosses septiques
17. Engagement de la personne préposée au mesurage des boues de fosses septiques
18. Demande de commandite pour la tenue du Rendez-vous country qui se tiendra les 7 et 8 juillet 2017.
19. Demande d'un citoyen pour l'installation de toilettes et de stationnements publics dans le hameau de Mystic.
20. Nomination temporaire de Monsieur Jules Brunelle-Marineau à titre d'inspecteur pour l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité (période de trois semaines)
21. Réparation centre communautaire (toit et portes) demande de soumission
22. Recommandation comité incendie
-17-256 - Participation de la brigade à certaines activités
23. Demande d'appui de la ville de Bromont concernant la rémunération imposable des pompiers volontaires
24. Nouvelle collectes des putricides – Nombre de collectes annuelles à prévoir pour le prochain contrat
25. Paiement travaux – Cours d'eau Frank Ditch facture au montant de 25 700.04\$
26. Autorisation de dépenses et paiements suivants :

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

Fournisseur	Description	Montant
Ville de Bedford	1ers. incendie 2017	26 505.48\$
Ville de Cowansville	Cour municipale	83.93\$
Ville de Bedford	Entente aréna 2017 1 ^{er} versement	6 443.50\$
Alarme Rive Sud	Système caméra, contrat centrale etc.	2 007.50\$
Ministère des Finances Mélanie Thibault	Services Sûreté du Québec 1 ^{er} vers Remboursement factures et déplac.	43 362.00\$ 210.64\$
27. Information		
-	Invitation au tournoi de golf du maire de Cowansville 150.00\$ par pers.	
-	Invitation au tournoi de golf du maire de Bedford	
28. Deuxième période de questions		
29. Correspondances de monsieur le maire		
30. Affaires diverses		
31. Approbation des comptes à payer		
32. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.		

2017.05098 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :
QUE l'ordre du jour proposé le 1^{er} mai 2017 soit et est approuvé tel que présenté.
ADOPTÉE

2017.05099 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

Période de questions

Un citoyen s'informe sur le projet de garage municipal et où le conseil pense le bâtir. Monsieur le maire Santerre, l'informe sur les prochaines démarches.

Dépôt du rapport du premier semestre de l'exercice financier indiquant les revenus et dépenses au 31 mars 2017 et ceux de l'exercice précédent (art. 176.4 du code municipal)

Dépôt du rapport sur le registre des personnes habiles à voter dans le cadre du règlement d'emprunt pour le garage municipal

2017.05100 Virements budgétaires

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :
QUE ce conseil autorise la directrice générale à effectuer les virements budgétaires suivants :

Virements budgétaires

Numéro G/L	Description	Débit	Crédit
02 110 00 221	Régime des rentes du Québec RRQ	1 000,00 \$	
02 110 00 241	Fonds de services de santé FSS élus	500,00 \$	
02 110 00 261	Régime Québécois d'assurance parentale RQAP	200,00 \$	
02 110 00 200	Cotisation de l'employeur		1 700,00 \$
02 130 00 250	Santé sécurité du travail	1 000,00 \$	
02 130 00 321	Frais de poste		1 000,00 \$
02 130 00 414	Administration et informatique		100,00 \$
02 130 00 494	Cotisation versées ass. et abonnements	100,00 \$	
02 320 00 424	Assurance voirie véhicule		800,00 \$
02 320 00 525	Entretien réparation véhicules	3 800,00 \$	
02 320 00 635	Chlorure de calcium (abat-poussière)		2 000,00 \$
02 320 00 620	Gravier sable asphalte		500,00 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

02 320 00 965	Immatriculation véhicules été	1 000,00 \$
02 330 00 965	Immatriculation véhicules hiver	1 000,00 \$
02 355 00 459	Lignage des routes	1 500,00 \$
Total		8 100,00 \$ 8 100,00 \$

ADOPTÉE

2017.05101 Dépenses de voirie municipale du mois d'avril 2017

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil approuve les comptes de dépenses de voirie du mois de d'avril 2017 comme suit :

Garage Denis Gagnon	Entretien réparation	2 603.04\$
Mazout Propane Beauchemin	Diesel	876.19\$
Deragon Ford	Réparation	6 529.15\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2017.05102 Résultat de l'appel d'offres pour le traitement de surface sur le 5^e Rang Nord

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions est le suivant :

Nom du soumissionnaire	Prix au mètre carré	Total Incluant les taxes
Eurovia Québec Construction inc.	5.57\$ / m ²	76 849.29\$
Franroc (Division de Sintra inc.)	6.25\$ / m ²	86 231.25\$
Entreprises Bourget Inc	6.53\$ / m ²	90 094.41\$

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil ce conseil accepte l'offre de la compagnie Eurovia Québec Construction inc. pour les travaux de traitement de surface sur le 5^{ème} Rang Nord. Pour un montant de 5.57\$/m².

QUE la soumission pour le traitement de surface datée du 24 avril 2017, le devis et les documents d'appel d'offres, ainsi que les documents accompagnant la soumission soient considérés comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si ils y étaient tout au long reproduits.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05103 Autorisation d'achat du lot 5 555 534, afin de permettre les travaux dans le 1^{er} Rang Sud

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat du lot 5 555 534 pour un montant de 4 910 \$ soit l'Équivalent de 2\$ le mètre carré.

QUE la Municipalité assumera tous les frais relatifs à cette transaction.

QUE le conseil nomme Monsieur Albert Santerre (maire) et Madame Mélanie Thibault (directrice-générale) comme signataires pour représenter la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05104 Piquetage chemin Mystic

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil mandate la firme Denicourt Arpenteurs-Géomètres Inc, afin de procéder au piquetage et bornage du chemin Mystic.

QUE le conseil autorise que le coût des travaux soit financé à même les surplus de fonctionnement non affectés.

QUE le conseil autorise les dépenses relatives à ce mandat.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05105 **Autorisation de signature de la lettre de renonciation du délai de 30 jours dans le cadre de la demande auprès de la CPTAQ pour les travaux dans le 1^{er} Rang Sud**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale à transmettre une lettre de renonciation du délai de 30 jours dans le cadre de la demande soumis pour fin de travaux dans le 1^{er} rang Sud

ADOPTÉE

2017.05106 **Engagement de la municipalité à remettre en état et donc revégétalisation par trois strates de végétation (arborescente, arbustive, herbacée) sur la surface rétrocedée d'une superficie de 627 m².**

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques exige de la Municipalité un engagement formel de remise en état et donc revégétalisation par trois (3) strates de végétation (arborescente, arbustive, herbacée) sur la surface rétrocedée d'une superficie de 627 m².

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil s'engage officiellement à remettre état et donc à revégétaliser par trois strates de végétation (arborescente, arbustive, herbacée) sur la surface rétrocedée d'une superficie de 627 m².

ADOPTÉE

2017.05107 **Engagement à respecter les bonnes pratique en matière de gestion des sols excavés**

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques exige de la Municipalité un engagement formel que les sols excavés dans le cadre des travaux routier sur le 1^{er} Rang Sud, seront gérés conformément au Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés (2016).

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil s'engage officiellement par la présente à gérer les sols excavés dans le cadre des travaux routier sur le 1^{er} Rang Sud, se conformément au Guide d'intervention- Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés (2016).

ADOPTÉE

2017.05108 **Vidange des fosses septiques**

CONSIDÉRANT l'offre de la compagnie Enviro5 pour la vidange des fosses septiques soit :

Fosse 750 gallons 135\$ plus taxes

Fosse 1000 gallons et + 165\$ plus taxes

Il est proposé par Josée Goyette appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil ce conseil accepte l'offre daté du 1^{er} mai 2017 de la compagnie Enviro5.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05109 **Hygiène du milieu – Mesureur de boues de fosses septiques**

Il est proposé par André Dulude, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil offre à Monsieur Raphaël Labonté de poursuivre son travail à titre de mesureur des boues pour l'année 2017 et ce aux mêmes conditions que 2016.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05110 **Demande de commandite « Rendez-vous Country »**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une commandite de 250\$ pour la tenue du « Rendez-vous Country 2017 ».

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05111 **Demande d'un citoyen – Installation d'une toilette dans le hameau de Mystic**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil donne son accord de principe, afin d'autoriser la location d'une toilette chimique avec lavabo, qui sera installée près du Restaurant L'Œuf, dans le hameau de Mystic.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05112 **Urbanisme – Nomination de l'inspecteur municipal en bâtiment – Gestim**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil mandate pour une période temporaire de trois (3) semaines Monsieur Jules Brunelle-Marineau afin d'agir pour et au nom de Gestion de services techniques et d'inspection municipale Inc. (GESTIM) dans l'application des règlements de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge conformément à la description de tâches décrites au projet de convention pour les services de permis et inspection, notamment :

- Voir à l'application des règlements de zonage, lotissement, construction, les règlements administratifs sur l'émission des permis et certificats, les règlements sur les PAE, PIIA et sur les dérogations mineures, le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), le règlement sur le captage des eaux souterraines, les règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Brome-Missisquoi.
- Voir au suivi des rapports, concernant le règlement sur la gestion des eaux de ruissellement et le contrôle de l'érosion (REGES)
- Constater les infractions aux règlements et émettre les avis et constats d'infraction requis.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2017.05113 **Réparation au Centre communautaire**

ATTENDU QUE des traces d'infiltration d'eau ont été remarquées à différents endroits au Centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise la directrice générale à demander des soumissions pour les réparations devant être effectuées.

ADOPTÉE

2017.05114 **Recommandation du comité incendie: 17-256**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge entérine la recommandation 17-256 soit :

D'autoriser la brigade à participer à certaines activités communautaires.

ADOPTÉE

2017.05115 **Révision de l'imposition des pompiers temps partiel au Québec**

ATTENDU QUE plusieurs pompiers sont appelés à quitter leurs emplois de pompiers, temps partiel en raison de leur âge ou autre raison légitime;

ATTENDU QUE la rétention des pompiers est une difficulté dénotée par une majorité des régions administratives du Québec;

ATTENDU QUE le roulement du personnel fait partie de la réalité des services d'incendie et coûte extrêmement cher aux contribuables;

ATTENDU QUE nos autorités locales ont de la difficulté à obtenir l'engagement (intervention, disponibilité, pratique vs conciliation travail-famille);

ATTENDU QUE la durée de formation d'un nouveau pompier requiert 12 à 16 mois;

ATTENDU QUE plusieurs services de sécurité incendie sont dans l'incapacité de trouver assez de candidats pour pourvoir tous les postes libres, et ce depuis des années;

ATTENDU QUE le revenu est actuellement ajouté au revenu annuel familial;

ATTENDU QUE le revenu est actuellement imposé par les différents paliers gouvernementaux à ±40%;

ATTENDU QUE depuis 2015 la définition d'un pompier volontaire a changé et un pompier qui fait de la garde, n'a plus droit à son crédit d'impôt provincial de 1 000\$;

ATTENDU QUE l'autorité locale ne peut accorder de compensation financière en réduction de taxes ou en avantages pécuniaires sans contrevenir aux codes d'étiqes municipaux et aux lois québécoises;

ATTENDU QUE la capacité de payer des citoyens est une préoccupation et que nos pompiers temps partiel font partie de ceux-ci, la municipalité appuie ceux-ci afin d'une part, d'assurer leurs contributions à la sécurité citoyenne, mais également, d'améliorer leur revenu familial (actuellement pénalisé);

ATTENDU QUE l'économie locale serait avantagée par la disponibilité de nouvelles sommes d'argent auprès de ses employés municipaux;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de Stanbridge demande au ministre des Finances de revoir le statut des pompiers temps partiel en tenant compte des nouvelles réalités des municipalités, ses employés et leurs contribuables, par la réduction des impositions liées à cet emploi de première nécessité.

QUE le conseil de Saint-Ignace-de Stanbridge demande au ministre des Finances de considérer qu'un pompier recevant un T4-A inférieur à 10 000\$ soit exempté à 100%, puis graduellement par tranches de 5 000\$ annuel jusqu'à concurrence de 20 000\$ et plus par année.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

De transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Finances, ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

2017.05116 Collectes des putricides

ATTENDU QUE la Municipalité doit fournir à la R.I.G.M.R.B.M. un rapport concernant les prévisions 2018, pour le nombre de collecte pour les matières putricides, de matières résiduelles, ainsi que les matières recyclables.

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil propose le nombre de collectes soient les suivantes :

Type	Bac – couleur - Format	Nombre de collectes annuelles	
Putricides	Brun 260 litres	43	1 fois semaine été Aux 2 semaines hiver
Résiduelles	Vert 360 litres	26	Aux 2 semaines
Recyclables	Bleu 360 litres	26	Aux 2 semaines

QUE le conseil autorise la directrice générale à transmettre cette information à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

2017.05117 Entretien du Cours d'eau Frank Ditch

Il est proposé par Donald Pinard appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la dépense et le paiement de la facture de la MRC de Brome-Missisquoi au montant de 25 700.04\$.

QUE cette somme soit prélevée à même le surplus affecté à cette fin.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.05118 Autorisation de paiement et de dépenses

Il est proposé par Josée Goyette appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les dépenses et paiements suivants :

Fournisseur	Description	Montant
Ville de Bedford	1ers. incendie 2017	26 505.48\$
Ville de Cowansville	Cour municipale	83.93\$
Ville de Bedford	Entente aréna 2017 - 1 ^{er} versement	6 443.50\$
Alarmes Rive Sud	Système caméra, contrat centrale etc.	2 007.50\$
Ministère des Finances	Services Sûreté du Québec 1 ^{er} vers	43 362.00\$
Mélanie Thibault	Remboursement factures et déplac.	210.64\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

Deuxième période de questions

Une citoyenne questionne le conseil sur la possible installation d'une toilette portable dans le hameau de Mystic.

2017.05119 Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil approuve les dépenses et paiements suivants :

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201700131 (I)	2017-04-11	MAZOUT & PROPANE	Diesel	876,19 \$
201700132 (I)	2017-04-11	COPICOM INC.	Contrat entretien	76,17 \$

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

201700133 (I)	2017-04-11	DESJARDINS SECURITE	Assurance collective	877,37 \$
201700134 (I)	2017-04-11	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone centre communautaire	98,14 \$
201700135 (I)	2017-04-11	HYDRO QUEBEC	Électricité centre communautaire	375,89 \$
201700136 (I)	2017-05-01	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Publication	447,25 \$
201700137 (I)	2017-05-01	VILLE DE BEDFORD	Aréna Quotes-part 2017 1vers	6 443,50 \$
201700138 (I)	2017-05-01	ALARME RIVE-SUD	Système alarme et connexion	2 007,50 \$
201700139 (I)	2017-05-01	DENIS GAGNON	Rparation et entretien camions	2 603,04 \$
201700140 (I)	2017-05-01	DERAGON FORD	Camion	6 529,15 \$
201700141 (I)	2017-05-01	FONDATION LEVESQUE-	DONS	100,00 \$
201700142 (I)	2017-05-01	Nopac Environnement	Traitement recyclage	134,39 \$
201700143 (I)	2017-05-01	VILLE DE COWANSVILLE	Frais juridique - Cour municipale	83,93 \$
201700144 (I)	2017-04-18	VIDEOTRON LTÉE	Téléphonie mairie	366,34 \$
201700145 (I)	2017-04-18	BELL MOBILITÉ	Connexion Ipad	207,16 \$
201700146 (I)	2017-04-18	LIBRAIRIE MODERNE	Volumes bibliothèque	1 129,75 \$
201700147 (I)	2017-04-18	COOL!	Magazine Cool 12 mois	41,28 \$
201700148 (I)	2017-05-01	MINISTRE DES FINANCES	1er versement Sûreté du Québec	43 362,00 \$
201700149 (I)	2017-05-01	VILLE DE BEDFORD	Service incendies	26 505,48 \$
201700150 (I)	2017-05-01	Nopac Environnement	Collectes	3 875,48 \$
201700151 (I)	2017-05-01	PAPETERIE COUPAL (2010) INC	Fourniture de bureau	65,97 \$
201700152 (I)	2017-05-01	MRC BROME-MISSISQUOI	Entretien Cours d'eau Frank Ditch	25 700,04 \$
201700153 (I)	2017-05-01	HYDRO QUEBEC	Électricité terrain	227,37 \$
201700154 (I)	2017-05-01	VIDEOTRON LTÉE	Hebergement	22,98 \$
201700155 (I)	2017-05-01	HYDRO QUEBEC	Électricité mairie	1 011,58 \$
201700156 (I)	2017-05-01	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	Service inspection	1 761,64 \$
201700157 (I)	2017-05-01	Mélanie Thibault	Remboursement de factures et frais	210,64 \$
201700158 (I)	2017-05-01	PETITE CAISSE	Frais postes et publicité	78,38 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour les dépenses décrites.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2017.05120 Levée de la séance

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale /
secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire